

# Congrès 2024 du Mouvement Ecologique asbl du 21 mars 2024

Le congrès du Mouvement Ecologique a eu lieu le 21 mars 2024 devant une salle remplie. Vous trouverez ci-dessous un bref compte-rendu du congrès ainsi que le discours de la présidente Blanche Weber.

Conformément aux dispositions statutaires, les invitations à l'assemblée générale ont été envoyées à tous les membres par courrier personnel le 7 mars 2024. De très nombreux membres ont répondu à l'invitation.

Comme annoncé dans la convocation, l'ordre du jour s'est déroulé comme suit :

- Blanche Weber, présidente, a accueilli les participants et les a remerciés pour leur participation. Dans son discours de bienvenue, elle a souligné le fait que la protection du climat et de la biodiversité était trop souvent mentionnée dans les débats actuels dans le cadre de "procédures" et que les priorités du gouvernement en matière de développement durable n'étaient pas suffisamment visibles. Au début de son discours, elle a également évoqué les déclarations du Premier ministre Luc Frieden sur l'énergie nucléaire. Ces déclarations constituent une rupture historique avec tous les gouvernements précédents, et ce depuis Remerschen et Cattenom.

- Le point suivant de l'ordre du jour était la présentation de différents **rapports d'activité** :

Tanja Duprez et Catherine Jacoby ont présenté le rapport d'activité 2023 de move. et ont brièvement évoqué les projets 2023.

Ensuite, le rapport d'activités 2023 du Mouvement Ecologique, puis celui de l'Oekozerter Pafendalls par Kristina Hondrila et enfin le Klima-Bündnis Lëtzebuerg par Paul Polfer ont été présentés.

- Il revenait à Emile Espen, Trésorier, de présenter les **comptes de 2023**, qui ont fait l'objet d'un avis positif des réviseurs de caisse André Gilbertz et Patrick Loewen, ainsi que de la fiduciaire Roland Kuhn. Les deux commissaires aux comptes ont confirmé la bonne gestion financière et ont demandé au congrès d'approuver les comptes. Le **projet de budget 2024** a également été présenté. Les comptes 2023 et le projet de budget 2024 ont été approuvés par l'assemblée générale. Les deux vérificateurs aux comptes ont présenté à nouveau leur candidature, aucune nouvelle candidature n'a été présentée. Les deux réviseurs de caisse ont également été confirmés dans leur fonction par l'assemblée générale.

- Après la présentation des activités et du rapport financier, l'assemblée générale a donné à l'unanimité **décharge** au conseil d'administration.

L'ordre du jour appelle l'élection du **nouveau conseil d'administration 2024**. La situation était la suivante :

**Sortants** : Roger Dammé, Théid Faber, Béatrice Kieffer, Claude Petit, Jacques Pir, Jean Rischette, Blanche Weber.

**Non sortants et nouveaux candidats** : Emile Espen, Gérard Kieffer, Marianne Milmeister, Jeannot Muller, Bob Reuter.

**Nouvelle candidature** : Thomas Steinmann

Il en résulte 15 candidatures (sachant que les statuts autorisent un maximum de 17 membres au conseil d'administration). Le nouveau conseil d'administration 2024 a donc été élu à l'unanimité.

- Pour conclure, Blanche Weber a remercié les membres - actifs ou passifs - pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année 2023.

### **Autre point essentiel de l'ordre du jour, un échange a eu lieu avec le nouveau ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes.**

Après la partie statutaire, un échange a eu lieu avec le nouveau ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes. En guise d'introduction, Serge Wilmes a souligné l'importance qu'il accorde aux questions de protection de la biodiversité et du climat. La protection des forêts et la végétalisation des villes lui tiennent particulièrement à cœur. C'est pourquoi il a été impressionné par le fait que le séminaire sur l'aménagement des arbres de rue ait rencontré un tel succès. Après ces quelques mots d'introduction, Serge Wilmes a répondu aux questions des participants. Il a tout d'abord été interrogé sur les déclarations faites ce jour-là par le Premier ministre Luc Frieden. Celui-ci avait déclaré lors d'une réunion européenne qu'il était ouvert à l'idéologie et à la technologie et que le Luxembourg ne s'opposerait donc pas aux projets d'autres gouvernements en matière d'énergie nucléaire et serait prêt à investir dans la recherche pour développer cette technologie. Le ministre Serge Wilmes n'était pas encore au courant de ces déclarations et a indiqué que ce gouvernement, tout comme les précédents, était opposé à l'énergie nucléaire. Cette déclaration a suscité l'irritation dans la salle, car il semble que les déclarations de Luc Frieden n'aient pas été coordonnées avec Serge Wilmes.

Un **échange** a ensuite eu lieu avec les membres présents. Les questions des personnes présentes ont porté sur le verdissement des localités, la construction de la route de contournement de Bascharage, la politique agricole, la durée de versement des subventions et la prolongation des programmes de soutien actuels.

Le ministre Serge Wilmes a répondu aux questions, sans toutefois donner beaucoup d'assurances sur ce qui allait être fait concrètement. Il a fait référence à plusieurs reprises aux groupes de travail en cours. Il a souligné à plusieurs reprises l'importance de la simplification des procédures. Il a également considéré qu'il était primordial de simplifier les procédures dans le domaine agricole, ce qui ouvrirait déjà de nouvelles perspectives à l'agriculture, étant donné qu'il y aurait notamment plus de créneaux pour de nouvelles idées.

**Lors de l'impasse finale, plus d'un participant a affirmé que l'engagement du ministre était perceptible. Mais plusieurs ont estimé qu'il manquait des mesures concrètes et directes. Par exemple, au niveau de la politique agricole.**

Au vu des nombreuses questions et du fait que beaucoup de choses ne sont encore qu'à l'état de projet, il a été suggéré - avec un peu d'ironie - qu'un échange mensuel serait certainement utile. Dans son enthousiasme, le ministre a donné son accord. La prochaine réunion du Mouvement Ecologique avec le ministre (la deuxième de cette législature) n'aura lieu qu'en juin.

Les participants se sont ensuite répartis dans la salle de réunion, le foyer et la bibliothèque de l'Oekozer afin d'approfondir les discussions.